



Procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE de l'Association Les Amis du Centre de Loisirs d'Avignonet Lauragais du 11/02/2025

Le 11/02/2025 à 20h30, Mme LANTENOIS Nathalie, présidente de l'association LACLAL a convoqué tous les adhérents, les membres du Conseil d'Administration, le bureau de l'association LACLAL ainsi que les membres de droits et d'honneur au centre de Saint-Assisle pour une assemblée générale extraordinaire.

Sont présents : cf. feuille d'émargement

L'ordre du jour est le suivant :

- Vote de la dissolution amiable de l'association
- Vote des liquidateurs amiables

Compte rendu de séance :

1. Tour de table pour se présenter
2. Présentation de l'association et de son fonctionnement
3. Rappel du rôle des membres du bureau et du conseil d'administration
4. Rappel de l'ordre du jour
5. Explication du pourquoi les membres du bureau LACLAL souhaitent dissoudre :
 - La raison principale -> les finances
LACLAL existe depuis plus de 40 ans, et chaque année les finances sont à l'équilibre grâce aux différentes subventions, mais depuis 3 ans LACLAL a de plus en plus de **difficultés financières**.
 - Ceci est notamment dû à une **baisse de la fréquentation** :
 - o Avec le COVID les personnes ont changé leurs habitudes de garde (télétravail, grands-parents...).
 - o Cette baisse de fréquentation est aussi liée aux 2 fermetures de classe que l'école du village a subi ces dernières années

Association Les Amis du Centre de Loisirs d'Avignonet Lauragais (LACLAL) N°SIRET : 38400717500019

Adresse : Laclal à la Mairie d'Avignonet Lauragais, Place de la République, 31 290 AVIGNONET LAURAGAIS,

Tél. : Centre de Loisirs à Saint-Assisle (les mercredis et vacances) : 05 31 96 05 34

Direction LACLAL Claire VIDAL : 06 03 95 38 99 et Sarah Dhainaut : 07 64 05 60 08

Coordinateur jeunesse Georges Astric : 06 22 26 19 20

Email : direction@laclal.org / bureau@laclal.org - Site Internet : <http://laclal.org>



- LACLAL a dû ajuster ses tarifs avec ceux de Terre De Lauragais pour une conformité des tarifs sur toutes les communes => **baisse des tarifs**
- Il y a eu une **augmentation des charges patronales**
- Suite à une nouvelle réglementation, les plannings des salariés ont dû être mis en conformité (contrat intégrant plus d'heures de préparation de travail + des heures de réunion d'équipe), Laclal a donc du embaucher une nouvelle personne pour palier à ces heures d'animations en moins.

Pour toutes ces raisons, pendant plusieurs mois avec l'appui d'une avocate, les membres du bureau LACLAL ont étudié les différentes solutions.

Soit LACLAL continuait ainsi avec le fort risque d'aller vers une **cessation de paiement** avec liquidateur judiciaire => Tout s'arrête pendant cette procédure et nous sommes tributaire de la décision du tribunal qui peut être très longue !

- ➔ Le personnel ne sera probablement pas payé pendant des mois et ne pourra pas non plus retrouver un travail sans démissionner au préalable (si démission -> pas droit au chômage)
- ➔ Aucune maîtrise des dates et délais
- ➔ Tout sera gelé pendant la procédure (plus de garde d'enfants...)

Pour ne pas arriver à cette solution catastrophique, les membres du bureau LACLAL ont décidé de s'orienter vers une dissolution amiable qui sera beaucoup plus douce pour tout le monde :

- ➔ Maîtrise des dates et délais
- ➔ Réflexion avec les partenaires TDL et Mairie de la suite qui sera mise en place
- ➔ Continuité du mode de garde pour les enfants
- ➔ Les salariés auront un licenciement économique

6. Une fois toutes ces explications données, place à un échange entre les adhérents, la Mairie, la Communauté de communes et le Bureau portant sur les questions suivantes :

- la future organisation
- les tarifs
- les différentes solutions envisagées pour poursuivre l'accueil des enfants
- le devenir des salariés

...

Association Les Amis du Centre de Loisirs d'Avignonet Lauragais (LACLAL) N°SIRET : 38400717500019

Adresse : Laclal à la Mairie d'Avignonet Lauragais, Place de la République, 31 290 AVIGNONET LAURAGAIS,

Tél. : Centre de Loisirs à Saint-Assisclé (les mercredis et vacances) : 05 31 96 05 34

Direction LACLAL Claire VIDAL : 06 03 95 38 99 et Sarah Dhainaut : 07 64 05 60 08

Coordinateur jeunesse Georges Astric : 06 22 26 19 20

Email : direction@laclal.org / bureau@laclal.org - Site Internet : <http://laclal.org>



7. Place aux votes :

Explication du mode de scrutin

➔ le choix retenu sera au 2/3 majoritaire des personnes votantes

➤ **Vote de la dissolution amiable de l'association avec un arrêt de l'activité le 4 juillet 2025 inclus (fin de l'année scolaire) et une dissolution de l'association Association Les Amis du Centre de Loisirs d'Avignonet Lauragais le 31 juillet 2025 inclus**

Nombre de votants = 58

Nombre de « pour la dissolution » = 51

Nombre de « contre la dissolution » = 0

Nombre de « abstention » = 7

Décision -> La dissolution de l'association Laclal a été voté à 87,9 %

➤ **Vote des liquidateurs amiables**

Nous proposons comme liquidateurs amiables l'ensemble des membres du bureau actuel :

Nathalie Lantenois, Sophie Arqué, Françoise Jardinaud, Mélanie Lacheroy, Sandrine Quiot, Serge Puginier, Sébastien Garrouste et Mohamed Belkediem

Nombre de votants = 58

Nombre de « pour la proposition des liquidateurs amiables » = 58

Nombre de « contre la proposition des liquidateurs amiables » = 0

Nombre de « abstention » = 0

Décision -> Le vote des liquidateurs a été voté à l'unanimité.

8. Explication de la sortie de l'actif restant

- Le matériel sera vendu ou donné

- La trésorerie restante sera donnée à la collectivité territoriale de notre choix (mairie).

La séance est levée après épuisement de l'ordre du jour à 23h00.

La Présidente
[Nathalie Lantenois]

Les secrétaires de séance
[Sophie Arqué & Mélanie Lacheroy]